

Cas pratiques juridiques – Protection de l’adulte

Cas pratique 1 – Placement contesté (inspiré de ATF 138 III 593)

Situation :

Monsieur R., 42 ans, souffre de troubles de la personnalité. Il a été placé dans une institution psychiatrique sur décision de l’autorité de protection de l’adulte. Il conteste cette mesure, affirmant qu’il ne représente pas de danger immédiat et qu’aucun traitement spécifique ne lui est proposé.

Question juridique :

La mesure de placement est-elle conforme aux exigences de proportionnalité et de finalité thérapeutique ?

Cas pratique 2 – Expertise médicale obsolète (inspiré de ATF 139 III 257)

Situation :

Madame L. est placée depuis 18 mois dans une clinique psychiatrique. L’autorité décide de prolonger la mesure sans demander une nouvelle expertise, se fondant sur celle réalisée au moment du placement initial.

Question juridique :

La prolongation du placement est-elle valable sans nouvelle expertise médicale ?

Cas pratique 3 – Mandat pour cause d’inaptitude (inspiré de 5A_112/2015)

Situation :

Monsieur D. avait rédigé un mandat pour cause d'incapacité désignant sa sœur comme mandataire. Après un AVC, l'autorité de protection décide de nommer un curateur professionnel, estimant que la sœur n'est pas apte à gérer ses affaires.

? Question juridique :

L'autorité peut-elle écarter le mandat au profit d'une curatelle ?

Cas pratique 4 – Traitement sous contrainte (inspiré de 5A_834/2017)

📌 Situation :

Madame T. accepte un traitement médicamenteux après que le médecin-chef lui a dit qu'il le lui administrerait de force si elle refusait. Elle souhaite contester ce traitement.

? Question juridique :

Le consentement donné dans ces conditions est-il valable ?

Cas pratique 5 – Placement en prison pour raisons psychiatriques (inspiré de T.B. c. Suisse)

📌 Situation :

Un homme souffrant de troubles mentaux est placé dans une prison cantonale faute de place en institution spécialisée. Il saisit la Cour européenne des droits de l'homme.

? Question juridique :

Ce placement est-il compatible avec l'article 5 §1 lit. e CEDH ?

Cas pratique 6 – Expertise externe ignorée (inspiré de 5A_640/2021)

📌 Situation :

Un juge professionnel statue seul sur un recours contre un placement à des fins d'assistance, sans ordonner d'expertise externe. La personne concernée estime que ses droits n'ont pas été respectés.

 Question juridique :

L'absence d'expertise externe viole-t-elle les garanties procédurales prévues par le Code civil ?

Cas pratique 7 – Curatelle malgré un mandat (inspiré de 5A_112/2015)

 Situation :

Madame B. avait désigné son fils comme mandataire dans un mandat pour cause d'incapacité. L'autorité de protection décide néanmoins de nommer un curateur professionnel, invoquant un conflit d'intérêts.

 Question juridique :

Dans quelles conditions l'autorité peut-elle écarter un mandat valable au profit d'une curatelle ?

Cas pratique 8 – Traitement sans consentement (inspiré de ATF 143 III 337)

 Situation :

Un patient hospitalisé refuse un traitement. Le médecin-chef décide de le lui administrer sans son accord, sans ordonnance écrite spécifique.

 Question juridique :

Cette décision constitue-t-elle une prescription valable au sens de l'art. 434 CC ?

Cas pratique 9 – Placement pour protéger autrui (inspiré de ATF 145 III 441)

Situation :

Monsieur K., atteint de troubles psychiatriques, est placé en institution uniquement parce qu'il représente un danger pour ses voisins. Aucun traitement n'est prévu.

Question juridique :

Ce placement est-il conforme aux exigences du droit suisse et de la CEDH ?

Cas pratique 10 – Refus de soins en fin de vie (inspiré de 5A_567/2020)

Situation :

Une patiente âgée, atteinte d'une maladie incurable, refuse toute alimentation artificielle. L'autorité ordonne son placement pour éviter une déshydratation.

Question juridique :

Le placement est-il justifié malgré le refus de soins et l'absence de perspective de guérison ?

Cas pratique 11 – Mandat contesté par les héritiers

Situation :

Monsieur G. avait rédigé un mandat pour cause d'incapacité désignant sa compagne comme mandataire. Après son hospitalisation, ses enfants contestent la validité du mandat, alléguant qu'il souffrait déjà de troubles cognitifs au moment de sa rédaction.

Question juridique :

Comment évaluer la validité du mandat et la capacité de discernement au moment de sa rédaction ?

Cas pratique 12 – Placement en urgence sans audition

Situation :

Madame V., âgée de 87 ans, est placée en urgence dans une unité psychiatrique suite à un signalement de son voisin. L'autorité n'a pas procédé à son audition, invoquant l'urgence.

Question juridique :

L'absence d'audition est-elle conforme aux garanties procédurales prévues par le Code civil et la CEDH ?

Cas pratique 13 – Curatelle de portée générale disproportionnée

Situation :

Monsieur M., atteint de troubles anxieux, est soumis à une curatelle de portée générale. Il conteste la mesure, estimant qu'une curatelle d'accompagnement suffirait.

Question juridique :

Quels critères permettent de déterminer la proportionnalité d'une curatelle de portée générale ?

Cas pratique 14 – Refus de traitement psychiatrique par une personne sous curatelle

Situation :

Madame S., sous curatelle de portée générale, refuse un traitement psychiatrique. Le curateur souhaite imposer le traitement malgré son opposition.

Question juridique :

Dans quelles conditions un traitement peut-il être imposé à une personne sous curatelle ?

Cas pratique 15 – Expertise contradictoire entre deux psychiatres

Situation :

Deux expertises psychiatriques sont rendues dans le cadre d'un placement : l'une conclut à la nécessité du placement, l'autre à son inutilité. L'autorité décide de suivre la première.

Question juridique :

Comment l'autorité doit-elle motiver son choix entre deux expertises contradictoires ?

Cas pratique 16 – Mandat anticipé rédigé à l'étranger

Situation :

Monsieur T., résident suisse, avait rédigé un mandat pour cause d'incapacité en France. L'autorité suisse hésite à le reconnaître, invoquant des différences de forme.

Question juridique :

Dans quelles conditions un mandat rédigé à l'étranger peut-il être reconnu en Suisse ?

Cas pratique 17 – Traitement psychiatrique en milieu carcéral

Situation :

Un détenu souffrant de schizophrénie est traité dans une prison cantonale faute de place en institution spécialisée. Il conteste la légalité de son traitement dans ce cadre.

Question juridique :

Le traitement psychiatrique en milieu carcéral est-il compatible avec les exigences de la CEDH et du droit suisse ?

Cas pratique 18 – Recours tardif contre une mesure de protection

Situation :

Madame E. apprend qu'une curatelle a été instaurée à son encontre trois mois après la décision. Elle souhaite recourir, mais le délai est dépassé.

Question juridique :

Peut-elle invoquer un vice de notification pour obtenir une prolongation du délai de recours ?

Cas pratique 19 – Curatelle et gestion d'un patrimoine international

Situation :

Monsieur B., sous curatelle, possède des biens en Suisse et en Italie. Le curateur souhaite vendre un bien en Italie pour financer les soins.

Question juridique :

Quelles sont les règles applicables à la gestion de biens situés à l'étranger dans le cadre d'une curatelle ?

Cas pratique 20 – Placement contesté par le médecin traitant

Situation :

Madame J. est placée à des fins d'assistance sur la base d'une expertise psychiatrique. Son médecin traitant conteste cette décision, estimant qu'un suivi ambulatoire est suffisant.

Question juridique :

Comment l'autorité doit-elle prendre en compte l'avis du médecin traitant face à une expertise psychiatrique ?